

Treillières

infos

n°63

OCTOBRE

NOVEMBRE

2014

Magazine d'information de la commune de Treillières

www.treillieres.fr

ÉVÉNEMENTS

Inauguration du
Stade de la Rinçais



TRAVAUX

Cheminement doux
Rue de l'Alambic



Un toit pour bien vieillir

L'habitat pour les personnes âgées



- 1 • 6 septembre - Ambiance conviviale au Forum des Associations
- 2 • 6 septembre - Exposition dentelle sur bois
- 3 • 14 septembre - 160 exposants au vide-greniers de Treillières Brocante
- 4 • 20 septembre - opération caddies, une action solidaire réussie avec 1 tonne de denrées collectée

Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie - 44119 Treillières cedex - Tél. 02 40 94 64 16

Horaires :

Lundi au vendredi - 9h00 à 12h30 • 14h00 à 17h30 (mairie fermée le jeudi après-midi).
Permanence état civil et formalités : samedi de 9h00 à 12h00.

Numéro 63 : octobre - novembre 2014 - Dépôt légal à parution.

Magazine bimestriel d'information et de communication de la commune de Treillières. **Photo de couverture** : © Mairie de Treillières - **Directeur de publication** : Alain Royer - **Responsable de la rédaction** : Catherine Cadou - **Coordination et rédaction** : Service communication - Intervenant Sébastien Dacher, journaliste - **Crédit photos** : Mairie de Treillières - Fotolia.com - **Réalisation** : studio graphique Impression Visuelle - **Imprimerie** : Cartoffset - **Tirage** : 3550 exemplaires - **Distribution** : Guy W. Services



Sommaire



Possibilité de télécharger le magazine sur :
www.treillieres.fr

Evénements **P4**
Inauguration



Travaux **P6**
Assainissement, travaux voirie

Enfance éducation jeunesse **P8**

Intercommunalité **P10**
Visite d'entreprises

Dossier **P11**
Un toit pour bien vieillir



Solidarité familles **P15**
**Réhabilitation de
deux logements temporaires**

Projets **P16**
**Vers un plan d'actions pour
économiser l'énergie**

Sport et vie associative **P18**



Expression libre **P20**

Conseil municipal **P21**

Économie locale **P22**
Le Parchemin d'RMS

Bibliothèque **P23**

C'est pratique **P23**

Agenda **P24**



L'AVANT-PROPOS
d'Alain ROYER
MAIRE DE TREILLIÈRES

UNE RENTRÉE 2014 sous le signe de la nouveauté

Des changements pour vous les enfants avec un mercredi matin à l'école et des ateliers péri-éducatifs les lundi, mardi et jeudi en fin de journée, mais aussi pour vous parents qui avez dû modifier vos organisations pour accompagner la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. La première semaine a été un temps d'expérimentation de l'organisation pensée depuis plus d'un an. Elle a aussi été l'occasion de faire quelques ajustements. A ce titre, j'ai décidé avec mon équipe de ne pas facturer les activités péri-éducatives qui se sont déroulées du 1^{er} au 5 septembre dernier. Sachez que je serai, tout au long de l'année scolaire, très attentif aux bilans trimestriels de cette réforme. Je veillerai à ce que l'intérêt de l'enfant, finalité de ces nouveaux rythmes je vous le rappelle, soit vérifié et respecté.

Des changements ont aussi eu lieu sur le chemin de l'école. Cet été, la rue Etienne-Sébert a été refaite à neuf pour sécuriser les déplacements des écoliers ; Le parking de l'école Alexandre-Vincent a été lui réaménagé pour faciliter la dépose des enfants ; Les bâtiments scolaires ont fait l'objet de travaux de réfection pour accueillir au mieux les enfants et les enseignants...

Vos élus ont aussi fait leur rentrée. Quelques changements également pour eux dans leur délégation. Catherine Cadou, 1^{ère} adjointe au maire, est en charge de la participation citoyenne en complément de sa délégation à l'administration générale et aux ressources ; Gil Rannou est nommé, adjoint délégué à l'aménagement du territoire et à la tranquillité publique ; Philippe Lebastard, adjoint à l'urbanisme ; Marie-Madeleine Régnier, adjointe à la vie scolaire et restauration ; Catherine Henry, adjointe à l'animation locale, à la culture et à la vie des villages ; Thierry Gicquel, conseiller délégué à la vie associative, au commerce et à l'artisanat.

Enfin, en feuilletant ce magazine, vous verrez qu'il a lui aussi fait l'objet de quelques évolutions. J'espère vivement que vous apprécierez sa nouvelle forme. Je vous souhaite une très attentive lecture.



Inauguration

Porte ouverte du stade de la Rinçais

Samedi 25 octobre de 14h00 à 18h00

Ce samedi 25 octobre, l'inauguration officielle du Stade de La Rinçais et les 50 ans d'existence de la sympho-Foot feront de cette journée une véritable fête sportive. A cette occasion, une porte ouverte est organisée pour vous faire découvrir ce nouvel équipement. Venez en famille et, à partir de 14h30, des matchs amicaux seront organisés au fil de l'après-midi.

Le Stade de la Rinçais comprend deux terrains synthétiques de football avec éclairage, six vestiaires, un club-house. Achevé en fin d'année dernière, il est depuis utilisé par les joueurs de football qui bénéficient d'un équipement moderne, fonctionnel et agréable. Ces derniers apprécient également de pouvoir s'entraîner et organiser les compétitions sans se soucier des caprices de la météo. Côté mairie, la pelouse synthétique permet de réduire de manière significative les coûts d'entretien et d'économiser les ressources en eau.

Le Stade de la Rinçais sera inauguré officiellement avec la traditionnelle coupe du ruban le samedi matin 25 octobre en présence d'élus, des dirigeants et membres de la

Sympho-Foot, de représentants des associations sportives locales, des partenaires et des entreprises chargées de son aménagement. L'après-midi sera consacré aux animations et à l'accueil des visiteurs.

Programme sur le stade de la Rinçais entre 14h00 et 18h00 :

14h30-15h30 : deux matchs amicaux de 30 minutes opposant d'anciens footballeurs du FC Nantes aux joueurs de la Sympho-Foot.

15h30 à 18h00 : matchs interclub toutes générations de la Sympho-Foot.

Exposition rétrospective du club de football treilliérais...

Exposition photographique du chantier : terrassement, pose du synthétique, installation des modulaires...

Le stade de la Rinçais représente un investissement de 2 826 995 € TTC

La ville a bénéficié de 526 621 euros de subventions pour la réalisation de cet équipement : Contrat de Territoire Départemental (340 000 €) - Fédération Française de Football dans le cadre de son Fonds d'Aide au Football Amateur (100 000 €) - Fonds de concours CCEG (86 621 €).

Modalités pratiques pour rejoindre le Stade de La Rinçais

Le parking du Stade étant limité en nombre de places, les visiteurs sont invités à garer leur véhicule sur les parkings près de la mairie. Deux minibus mis à la disposition gratuitement assureront les navettes entre les deux sites. Départs et retours des navettes, avenue des sports entre 14h00 et 18h00.

Les habitants qui souhaitent venir à pied ou à vélo au départ du centre-ville pourront emprunter l'itinéraire suivant : rue de Sucé, rue de l'Alambic et rue de la Rinçais via le cheminement doux récemment réalisé.

Conférence-débat

Parler pour que les enfants écoutent et écouter pour que les enfants parlent

Judi 9 octobre à 20h00,

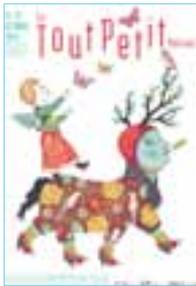
salle des Cèdres à Grandchamp-des-Fontaines

Assistantes maternelles, baby-sitters, parents, professionnels des structures petite enfance sont invités à venir découvrir pourquoi communiquer peut parfois être difficile et comment rendre nos relations avec les enfants plus harmonieuses. Conférence-débat animée par Fabienne Lebreton, animatrice Faber et Mazlish et consultante en relation d'aide.

Organisation : Relais assistantes maternelles Treillières et Grandchamp-des-Fontaines
Contact : Huguette Gille au 02 40 94 52 59

Spectacle

7^e Tout-petit festival



Du 15 au 21 octobre

Vivre une première expérience artistique dès le plus jeune âge, se laisser bercer par les beaux-arts du vivant, éveiller nos perceptions, mettre en mouvement nos imaginaires... c'est ce que vous propose le Tout-petit festival qui se déroulera du 15 au 21 octobre prochain. Durant une semaine, plus d'une cinquantaine de représentations sont proposées au public dans les différentes communes du territoire d'Erdre & Gesvres. Au détour d'un concert intimiste, d'une chorégraphie

dessinée, d'une poésie théâtralisée, laissez-vous surprendre par une programmation riche et diversifiée. Et dans le cadre du projet culturel de territoire, le Tout-petit festival aura lieu désormais tous les deux ans (2014, 2016...), s'inscrivant en complémentarité d'une saison culturelle jeune public qui aura lieu tout au long de l'année et qui démarrera en octobre 2015 !

Programmation complète en ligne sur www.letoutpetitfestival.com
Ouverture de la billetterie depuis le lundi 22 septembre 2014.
Le Tout-petit festival est organisé par la Communauté de Communes Erdre & Gesvres
Renseignements au 02 28 02 22 52

Soirée bienvenue

Nouveaux habitants

Vendredi 7 novembre à 19h00

Pour faciliter l'intégration des nouveaux Treilliérains, la mairie et l'association Treillières Accueil organisent une soirée de Bienvenue le vendredi 7 novembre 2014 à 19h00, espace Simone-de-Beauvoir. Cette soirée conviviale permet aux habitants installés depuis moins d'un an sur la commune de rencontrer leurs élus locaux et les responsables associatifs autour d'un diaporama suivi d'un cocktail. 208 nouvelles familles arrivées sur la commune depuis septembre 2013 recevront une invitation personnelle avec un coupon-réponse.

Vous êtes concernés et vous n'avez pas reçu votre invitation, prenez contact avec la mairie.

Relations publiques et vie associative :
Isabelle Ferré au 02 40 40 94 68 57

Théâtre

De tant d'horreur, mon cœur devint immense



Dimanche 16 novembre à 15h00, espace Simone-de-Beauvoir

Gisèle Fraud-Giraudeau, fille du chef de gare de Treillières de l'époque, est entrée en résistance pendant l'occupation de la France par l'armée nazie. Arrêtée en 1944 et déportée dans les sinistres camps de Ravensbrück et Zwodau, elle se lie d'amitié avec Marcelle Baron. « Elle sera mon soutien de déportation, nous ne nous quitterons plus jusqu'à la Libération ».

Adaptation théâtrale présentée par la compagnie du Saut de l'Ange à partir des mémoires de Gisèle Fraud-Giraudeau « Résistance et déportation à 20 ans ».

Entrée : 10 euros - durée : 1h30
Organisation : Les Amis de la Fondation pour la mémoire de la déportation (AFMD 44) et Treillières au fil du temps.

Spectacle

Contes et poèmes en gallo par la Cie Le failli Gueurzillon



Dimanche 9 novembre à 16h00, espace Simone-de-Beauvoir

La fontaine au gallo : adaptation des Fables de La Fontaine en parler Gallo utilisé entre Loire et Vilaine, signée Ujeen Cogrel et Yann Mikaël.

Les rimaux de Guéméné : dix poèmes en alexandrins tirés d'un recueil de l'abbé Chesnais, originaire de Guéméné-Penfao (1939), dix

scènes cocasses de la vie quotidienne dans les années 30 écrites en gallo.

La chorale « Chantons au fil du temps » interprétera quelques pièces de son répertoire traditionnel.

Organisation Treillières au Fil du Temps : Tarif unique 5 €
Renseignements et réservations :
06 60 75 75 33 - treillieresaufildutemps@gmail.com
www.tafdt.org

82 nouveaux branchements à l'assainissement collectif des eaux usées

Les travaux d'extension de l'assainissement collectif des eaux usées ont démarré cet été sur la Ménardais. Ils se poursuivent sur le secteur de Ragon et Le verger. Revue de détails de ce programme 2014 dont le montant global s'élève à 535 129 euros TTC.

Rue des Marais et rue de la Chédorgère

(travaux sur des sections) : **170 mètres linéaires de réseau** et 9 branchements. Chantier réalisé en juillet 2014. Montant des travaux :

44 086 €TTC

Rue des Saules

270 mètres linéaires de réseau, poste de refoulement des eaux usées, 15 branchements. Chantier réalisé de fin août à septembre 2014. Montant des travaux :

138 331 €TTC

Impasse des Charmes

74 mètres linéaires de réseau, 5 branchements. Chantier réalisé en septembre-octobre 2014. Montant des travaux sur ce tronçon :

22 342 €TTC

Rue de la Gouérie (travaux sur une section) : **320 mètres linéaires de réseau**, 16 branchements. Chantier prévu en octobre 2014. Montant des travaux :

83 430 €TTC

Rue du Verger (section) et impasse de la Pommeraie

705 mètres linéaires de réseau, poste de refoulement des eaux usées, 36 branchements. Chantier prévu en octobre 2014. Montant des travaux :

246 937 €TTC

Assainissement collectif sur Garambeau

la municipalité a choisi de différer les travaux d'assainissement collectif sur ce secteur. La priorité a été donnée à l'extension du réseau réalisé les années précédentes sur le sud de la commune et sur la Ménardais. Le chantier sur Garambeau devrait cependant débuter en 2015 sur des zones qui restent à définir précisément.

Renseignements : secrétariat des services techniques au 02 40 94 54 75

Travaux de voirie réalisés cet été



Rue Etienne-Sébert et parking Alexandre-Vincent

La circulation sur la rue se fait désormais à double sens.

Une section de la rue a été entièrement rénovée avec un enrobé et la création d'un trottoir. Le parking a également été aménagé avec la pose de bordures, un bicouche et des portiques. Le partage de l'espace entre piétons, voitures et cars scolaires gagne en qualité de circulation et la sécurité est mieux assurée. Coût :

235 909 €TTC



Rue de la Pièce Noire

Réfection de la rue avec busage d'un fossé et pose d'un nouveau bicouche. A la demande des riverains, un flot empêchant l'accès de la voie par la rue de Nantes a été réalisé. Coût :

25 596 €TTC

Le remaniement du cadastre sur le sud du Gesvres



Rue Notre Dame

Création d'un trottoir, réalisation d'un parking de 6 à 7 places, nouveau tapis de circulation avec un enrobé à chaud...la rue Notre dame retrouve une nouvelle jeunesse.

135 985 €TTC



Rue de la Rinçais

La rue de la Rinçais a fait peau neuve avec l'application d'un enrobé à froid sur une longueur de 1200 mètres. Coût :

50 000 €TTC



Acquisition d'un tractopelle

La mairie a fait l'acquisition d'un tractopelle neuf pour remplacer l'ancien engin devenu vétuste au fil des ans. Ce véhicule qui combine un chargeur à l'avant et une pelleteuse à l'arrière est indispensable pour les travaux d'entretien de la voirie. Avec ce nouvel outil, les agents municipaux vont retrouver de meilleures conditions de travail en termes de sécurité, de confort de conduite et de manipulation, de rapidité d'intervention et de précision dans le curage des fossés. Les automobilistes, quant à eux, seront satisfaits de voir que lors des chantiers, la circulation ne sera plus interrompue. Equipé d'une pelle hydraulique rétro, il ne sera plus nécessaire de positionner le tractopelle en travers de la chaussée. **Reprise de l'ancien au prix de 16 800 euros TTC.** Coût d'acquisition du nouveau tractopelle :

94 833 €TTC



Rue de l'Alambic

Le cheminement doux piétons et vélos est en cours de réalisation sur le côté impair de la rue. Cet aménagement va se poursuivre sur une partie de la rue de la Rinçais afin de créer un itinéraire sécurisé jusqu'au Stade éponyme. Coût :

140 000 €TTC

Espace

Simone-de-Beauvoir

Les personnes à mobilité réduite ne devraient plus rencontrer de difficultés pour accéder aux sanitaires suite aux travaux réalisés cet été. Les espaces de circulation ont été repensés, le sens des ouvertures de portes modifié et en entrant à droite, une toilette adaptée aux personnes handicapées a été aménagée.



Coût des travaux :

20 600 €TTC

Les pieds au sec pour rejoindre

la réserve Galliane

Rejoindre la jolie réserve Galliane nichée dans son coin de verdure, tout en gardant les pieds au sec, s'apparentait à un véritable défi en période hivernale jusqu'à ce que les agents municipaux en charge de la voirie réalisent cet été un empierrement sur une partie du chemin d'accès, à proximité du ruisseau du pont Guérin. Espérons que ce lit de cailloux se révélera efficace et que les élèves pourront cheminer plus aisément jusqu'à ce lieu d'observation pédagogique.



Les opérations de remaniement du cadastre (tranche 1, sud du Gesvres) sont en cours d'achèvement. Les résultats provisoires seront communiqués aux propriétaires en vue d'une mise au point définitive.

Chaque propriétaire concerné par ces opérations recevra un relevé mentionnant la désignation (section, numéro, lieudit, contenance, nature de culture) des parcelles réputées lui appartenir et disposera d'un délai de 30 jours pour formuler ses observations.

Les intéressés (ou leurs représentants qualifiés) pourront prendre connaissance du nouveau plan

cadastral qui sera déposé à la Mairie de Treillières, du 3 novembre au 6 décembre 2014 (inclus) aux heures d'ouverture de la mairie. Les géomètres se tiendront à leur disposition, salle du conseil, pour leur fournir toutes indications utiles et recevoir leurs observations verbales ou écrites du lundi 1^{er} décembre 2014 au samedi 6 décembre 2014, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, y compris le samedi 06 décembre 2014 de 9h à 12h.

Contact : Amélie Vergnolle (DAUST) au 02 40 94 68 88

Une rentrée des classes marquée par un nouveau rythme scolaire



Pour les élèves treilliérains des écoles maternelles et élémentaires, la rentrée scolaire 2014-2015 a été marquée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et la semaine de 4 jours et demi.

Les objectifs de cette réforme sont de favoriser l'apprentissage des matières principales le matin au moment où les élèves sont les plus attentifs et de permettre de découvrir de nouvelles activités culturelles, sportives ou citoyennes. Tour d'horizon d'une rentrée des écoliers qui s'est déroulée sous un soleil splendissant...

Effectifs en hausse

1015 élèves ont repris le chemin de l'école dont 387 en maternelle et 628 en élémentaire, soit 22 élèves en plus par rapport à la rentrée 2013. L'école maternelle La Chesnaie compte 154 élèves, l'école élémentaire Alexandre-Vincent 219 élèves, l'école Joseph-Fraud 114 élèves en maternelle et 172 en élémentaire, l'école Sainte-Thérèse 119 en maternelle et 237 en élémentaire. L'ouverture de classe, envisagée avant l'été à l'école La Chesnaie ne s'est pas concrétisée malgré des effectifs par classe à plus de 30 élèves. Le collège Le Haut-Gesvres totalise 510 élèves et le collège Helder-Camara 549 élèves.

Des équipes éducatives renouvelées

Suite au départ à la retraite de Martine Gomez, l'école la Chesnaie a accueilli sa nouvelle directrice, Clémence Esnou. De nouveaux visages font également leur entrée dans les écoles : Lydie Bucaille, Bérangère Piau, Angé-

lique Brossard et Véronique Cazalet à l'école Alexandre-Vincent, mesdames Choynet et Migne à Joseph-Fraud, Catherine Normand, Jeanne Poussin à La Chesnaie et madame Provost à Sainte-Thérèse.

Organisation des nouveaux rythmes scolaires

La nouveauté majeure de cette rentrée est bien sûr l'aménagement des temps de l'enfant avec classe le mercredi matin, des horaires allégés les quatre autres jours et la mise en place des ateliers péri-éducatifs pour les enfants qui le souhaitent de 16h30 à 17h15. Peinture, citoyen en herbe, échecs, laine et tissus, langage des signes, autour du livre, danse, yoga, football, handball, judo, les p'tits bricoleurs sont quelques-unes des activités proposées en septembre et octobre.

ECOLE LA CHESNAIE

Le voyage autour du monde



A l'école maternelle de la Chesnaie, la rentrée scolaire 2014 a été marquée par de nombreux changements : de nouvelles arrivées au sein de l'équipe enseignante (Clémence Esnou, Catherine Normand, Jeanne Poussin) et des ATSEM (Pascale Bezier, Régine Le Rudulier, Valérie Di Meglio) ainsi que la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Il a fallu quelques semaines de tâtonnements et d'échanges entre les différents acteurs (école, parents, périscolaire, centre de loisirs) pour roder l'organisation des nouveaux rythmes.

La nouvelle équipe enseignante a fait le choix de travailler toutes classes confondues autour d'un thème commun « le voyage autour du monde ». Pour enrichir ce travail, des projets et partenariats développés les années passées seront reconduits et axés sur ce thème, comme la participation au Salon du livre, le travail avec la bibliothèque municipale de Treillières, le projet Grain de Pollen et les interventions musique et danse.

Sécurité aux abords des écoles



Adopter un code de

Assurer la sécurité des enfants à la sortie des écoles est l'affaire de tous. Le trajet maison-école doit rester un moment de respect d'autrui et de convivialité. Face aux incivilités, nous vous rappelons quelques recommandations : se garer correctement, ne pas stationner sur des emplacements

ECOLE SAINTE-THÉRÈSE

Do you speak english ?



C'est ce que vont essayer de pratiquer les enfants de l'école Sainte-Thérèse tout au long de l'année.

En effet depuis 3 semaines, sur la base du volontariat, ils peuvent participer à des cours d'anglais payants, proposés chaque jour de 16h30 à 17h25 ou de 17h30 à 18h25. C'est l'association EMULI qui, l'an dernier, a contacté Mr Dufief, le directeur de l'école. Cette association prône un apprentissage des langues étrangères par une immersion quasi-totale pendant l'heure de cours à travers le jeu et des situations très pratiques et réelles. Il ne s'agit donc pas de cours avec des écrits suivis de devoirs et de notes. Ces séances s'adressent aux enfants de 3 à 10 ans avec un maximum de 11 par séance. Celles-ci sont dispensées par 3 professeurs d'origine australienne, galloise et anglaise. 96 enfants de l'école Sainte-Thérèse s'y sont inscrits pour ce premier semestre and « they hope to have fun » !

ECOLE ALEXANDRE VINCENT

Une équipe déjà en ordre de bataille



C'est reparti pour une année scolaire 2014/2015 à Alexandre-Vincent. L'équipe éducative, qui pose devant le jardin en fleurs réalisé par les classes de CP en 2014, a repris ses marques dans une école qui s'est embellie au cours de l'été (travaux de rénovation et aménagements extérieurs). C'est avec le sourire et sous le soleil que chacun s'attèle aux projets de l'année.

Avant La Toussaint, il est déjà programmé :

- L'initiation rugby pour les élèves de CM avec un tournoi le 17 octobre, en collaboration avec le club de Treillières.
- Préparation du permis vélo pour les CM. Les CM2 passeront l'épreuve début novembre avec la piste routière installée par la police municipale.
- La ½ journée d'éducation à l'environnement et au développement durable, avec les parents, le samedi 11 octobre pour améliorer les outils pédagogiques que sont la réserve Galliane et le refuge Alexandre.

De belles perspectives enrichissantes et motivantes pour les élèves et tous les membres de l'école.

ECOLE JOSEPH FRAUD

Projets de rentrée



Nouveaux rythmes scolaires, nouveaux emplois du temps, nouvelles organisations pédagogiques à débattre et à mettre en place : circulation des enfants et des parents, horaires des récréations, place des temps de soutien... Cette rentrée a donc été un peu différente mais chacun est conscient que ces changements se font dans l'intérêt des enfants qui nous sont confiés.

De nombreux projets sont poursuivis cette année : un prix littéraire auquel toutes les classes participent en lien avec le salon du livre de Sucé-sur-Erdre autour du thème « pour de vrai, pour de faux », des chorales de cycles, des ateliers théâtre, quelques sorties avec nuitées sur le thème de l'énergie, du sport sous l'égide de l'USEP et avec l'aide du club de rugby en ce début d'année, des ateliers sciences en Grande Section, de la lecture plaisir avec l'association Lire et Faire Lire chaque midi... Donner du sens aux apprentissages, tel est l'objectif permanent des enseignants.

bonne conduite, un devoir partagé

réservés aux cars scolaires, aux personnes handicapées, ne pas s'arrêter sur les trottoirs et les zébras, respecter les sens de circulation.

Présence policière accrue aux abords des établissements scolaires

Les deux policiers municipaux assurent depuis la rentrée de septembre une présence accrue aux abords des 4 écoles et

des 2 collèges. Mais ils ne peuvent être partout. C'est pourquoi il est de la responsabilité de chacun d'être plus respectueux du code de la route et de la sécurité des enfants. Si la prévention ne suffit pas, après une période d'avertissement verbal et écrit par un flyer sur le pare-brise, la police municipale sera amenée à verbaliser les automobilistes récalcitrants.

Retrouvez les consignes en détail sur le site www.treillieres.fr



Cason • Fay-de-Bretagne • Grandchamp-des-Fontaines • Héric • Les Touches • Nort-sur-Erdre • Treillières • Vigneux-de-Bretagne
 Notre-Dame des-Landes • Petit-Mars • Saint-Mars-du-Désert • Sucé-sur-Erdre • Treillières • Vigneux-de-Bretagne



Les élus de Treillières sont au travail pour construire, avec les 11 autres communes de la C.C.E.G., le projet de mandat 2014-2020 du territoire.

En conseil communautaire du 2 juillet dernier, les élus treilliérains⁽¹⁾ ont validé, 4 voix pour et 1 abstention, les trois axes stratégiques qui permettront, au cours des six prochaines années, le développement du territoire Erdre et Gesvres et la réponse aux besoins de ses 56 000 habitants.

Le travail est dense. Les élus définissent actuellement les objectifs et les mesures nécessaires pour :

- poursuivre les actions existantes en matière notamment de politique sociale, d'agriculture, d'environnement, de culture...
- proposer un nouveau développement économique, porteur de créations d'emplois.
- améliorer l'action publique en renforçant les mutualisations entre communes et intercommunalité.

Le projet de mandat Erdre et Gesvres 2014-2020 sera finalisé à la fin du mois de novembre et constituera la feuille de route pour les six prochaines années.

⁽¹⁾élus communautaires treilliérains
 Alain ROYER, Catherine CADOU,
 Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU,
 Emmanuel RENOUX

Visites d'entreprises, plongez au cœur des savoir-faire d'Erdre & Gesvres

Du 13 au 26 octobre, l'opération *C'est fabriqué près de chez vous* vous invite à partir à la découverte de la diversité des savoir-faire d'Erdre & Gesvres mais de l'intérieur. Une immersion au cœur des entreprises avec un programme d'une trentaine de visites guidées ouvertes à tous. Une opportunité unique de découvrir ce que vous ne voyez jamais. Réservez votre visite à partir du 22 septembre et suivez le guide...

Artisanat, industrie, agriculture, une dizaine d'entreprises participent à cette nouvelle édition de *C'est fabriqué près de chez vous*. Les visites sont animées par les chefs d'entreprises ou les salariés eux-mêmes. Ils vous feront voyager au fil des étapes de fabrication et découvrir leur passion, leurs métiers, leur savoir-faire et leurs produits.



Les visites sont gratuites et ouvertes à tous. Pour des questions d'organisation, la réservation est obligatoire au 02 40 12 32 91. Retrouvez le programme complet sur www.cceg.fr

Participez à la candidature Leader avec le Conseil de Développement



Le territoire d'Erdre & Gesvres se porte candidat pour bénéficier du fond européen Leader (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale). Il s'agit d'un dispositif de financement propice à la concertation et à l'émergence de projets collectifs et innovants entre différents acteurs locaux (publics et privés).

Ouverte à tous les habitants, l'association du Conseil de développement vous invite à participer à l'élaboration de cette candidature de septembre à novembre 2014.

Rejoindre l'association vous donnera l'opportunité d'apporter votre point de vue sur le territoire d'Erdre & Gesvres (ses forces et ses faiblesses, ses atouts et menaces, ses enjeux pour demain), de débattre avec les élus et d'autres acteurs locaux sur l'évolution de notre espace de vie et de proposer des pistes d'actions.

Pour vous inscrire ou en savoir plus : Marie Brazeau au 02 40 12 32 88

Un toit pour bien vieillir

L'habitat pour les personnes âgées

La vie avance, elle ne nous attend pas. Dans sa maison où l'on souhaite rester le plus longtemps possible, ou dans des établissements publics ou privés, à quel âge sommes-nous une «personne âgée» finalement ? À celui de la retraite ou à celui de la maison de retraite ? Aujourd'hui, la ville de Treillières est à l'écoute de ses aînés, pour leur permettre de "bien vieillir" et de maintenir un contact humain, entre différentes générations.

« Je m'inquiète pour l'avenir de mes parents vieillissants. Quelles solutions d'hébergement existe-t-il sur la commune ? Avec quelles prestations, quel financement ? » Ces interrogations légitimes, Elisa Drion, adjointe déléguée à la petite enfance, à l'enfance jeunesse et à l'action sociale, les entend régulièrement. « Chaque personne âgée a une histoire, exprime des besoins et, au fil des années, peut être confrontée au choix de rester à son domicile ou d'intégrer un établissement spécialisé. Pourtant, sur notre commune, l'offre de logements

pour les seniors se limite à un seul accueil de personnes dépendantes. » Face à la perte progressive d'autonomie de la personne âgée, à ses contraintes de budget, les communes recherchent en effet de nouvelles solutions d'habitat plus larges, pour leur permettre d'avoir le choix. À Treillières, la nouvelle équipe municipale souhaite mieux informer les seniors et leurs proches, comme l'indique Magali Lemasson, conseillère municipale déléguée au CCAS et aux personnes âgées : « Il s'agit de rompre l'isolement de la personne et de sa famille. Avec le soutien des associations locales, de précieux réseaux de bénévoles notamment, et de partenaires publics et privés, nous souhaitons proposer une offre d'habitat diversifiée, adaptée aux besoins et aux aspirations des personnes. »

Repères

Actuellement, en Loire-Atlantique,
plus de

150 000 personnes
ont entre 60 et 75 ans.

En 2030, ces seniors représenteront

28 % de la population
de Loire-Atlantique.

Aujourd'hui, 77 % des plus
de 55 ans du département déclarent
vouloir vieillir dans leur
domicile actuel.

10 % des habitants de Treillières
sont âgés de plus de 65 ans.

Le CCAS, premier relais social

Le centre communal d'action sociale (CCAS) joue un rôle majeur dans la proposition et la mise en œuvre des actions de solidarité de la commune. Pour Isabelle Retière, responsable du CCAS de Treillières, « notre intervention est double : nous sommes d'abord un relais d'information pour les personnes âgées, et leurs proches, afin de les aiguiller vers les partenaires, les associations, le

CLIC. Notre rôle est également, d'accorder des aides financières, par exemple pour permettre le maintien de la personne à son domicile dans les meilleures conditions, en lien notamment avec les services sociaux du Département.»

■ **L'allocation personnalisée d'autonomie (APA)** est une aide financière (allocation versée mensuellement) attribuée aux personnes de plus de 60 ans en fonction de leur degré d'autonomie, sans condition de ressources. Elle permet de financer des prestations permettant de rester à domicile ou une partie des frais d'hébergement temporaire en établissement.

■ **Les services d'aide à domicile** proposent de l'aide au ménage, aux courses, aux repas, à la toilette ou de l'accompagnement. Ces services peuvent être financés grâce aux aides financières perçues par la personne âgée (APA, aide sociale).



■ **La téléassistance** est un service d'alerte qui fonctionne 7j/7j et 24h/24h, dédié aux personnes âgées, handicapées ou isolées. Une pression sur un déclencheur (médaillon ou montre) met la personne en relation avec le centre d'écoute qui peut contacter les proches ou les services d'urgence. Le tarif est modulable en fonction des ressources.

■ En plus des lignes régulières du réseau de transport Lila, le Département propose un service à la carte «Lila à la demande» pour un déplacement sur le territoire d'Erdre et Gesvres et sur 20 communes limitrophes. Tarif à 2.30 euros. Réservations au 02 28 02 25 00

**Pour tous ces services,
Tél. 02 40 94 52 42 et
courriel : ccas@treillieres.fr**



Repères

Tout en un CLIC

Porte d'entrée indispensable pour trouver son chemin parmi les professionnels du maintien à domicile, les établissements d'accueil et les structures médicalisées, le centre local d'information et de coordination (le CLIC) est un service gratuit ouvert aux personnes de plus de 60 ans, et à leurs familles. Des renseignements administratifs, juridiques et financiers aux services adaptés aux seniors, le CLIC est aussi « un accompagnement humain. Un état des lieux des besoins est possible au domicile des personnes, en présence de leur entourage. » Les animatrices du CLIC proposent ensuite des solutions pour améliorer leur confort, et guident la personne vers les services existants.

Contact : 02 28 02 25 45, tous les lundi matins, de 9h à 12h, à Treillières, au sein de l'espace social, parking mairie (sans rendez-vous)

Et la vie continue...

Passer de la maison individuelle à un établissement collectif, de la vie en solo à la vie en collectivité, est parfois difficile. Il existe plusieurs types d'hébergements, mis à la disposition des personnes âgées, en fonction de leur degré de dépendance. En centre bourg de Treillières, et à proximité des commerces et des services, différentes alternatives existent ou sont en projet.

« Quitter son domicile est toujours une étape délicate pour la personne âgée. À Treillières, nous estimons qu'elle doit avoir la possibilité, en fonction de ses besoins et de ses ressources, de choisir dans quel établissement elle veut vivre. La qualité de services et surtout les liens entre différentes générations doivent participer à son bien-être. »

Magali Lemasson, conseillère municipale déléguée au CCAS et aux personnes âgées

Les Bruyères, entre sérénité et sécurité

Pour les personnes en perte d'autonomie, l'alternative au domicile est généralement l'EHPAD - établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Ces structures assurent l'ensemble des prestations nécessaires à leur vie quotidienne : la restauration, le blanchissage du linge hôtelier, l'animation et la vie sociale,

les soins d'aide. Le territoire d'Erdre et Gesvres compte 516 places, dont 64 sont proposées à la Résidence des Bruyères, à Treillières. Valérie Demarle

rentrée 2015, d'un multi-accueil de 35 places et d'une salle communale de 120 m² dont la vocation a été présentée par le maire, Alain Royer, à l'occa-

ensemble harmonieux et bénéficie de prestations de qualité à des prix attractifs », souligne Thierry Le Dauphin, directeur du développement SAMO. « En effet, les logements réservés aux seniors seront en conséquence adaptés aux personnes à mobilité réduite et équipés par exemple de volets électriques, de barres dans les sanitaires, de douche à l'italienne... »

Les logements SAMO seront bientôt proposés, renseignements en mairie au 02 40 94 64 16

Avec une présence bienveillante

Un partenariat Mail'Âge – association ADMR permettra de développer une offre de services aux seniors. L'idée est d'organiser, chaque jour, le passage d'une auxiliaire de vie sociale, qui puisse soutenir les résidents dans certains gestes quotidiens : aide à la prise de médicaments, ouverture des volets, petite aide technique... Karine Boisrame, de l'ADMR 44, insiste sur le principe d'une présence bienveillante, rassurante pour la personne âgée.

Infos au 02 40 02 07 30, www.admr.org



en est la nouvelle directrice : « Avec un âge d'entrée en maison de retraite qui tend à s'élever d'année en année*, nos structures offrent un suivi médical renforcé – médecin coordonnateur, personnel infirmier important – sans avoir la vocation à se substituer aux hôpitaux ou aux établissements de soins spécialisés. » En cours d'extension, la Résidence des Bruyères va ouvrir, en 2015, un pôle de soins adaptés : « Ce sera un plus pour les résidents, notamment pour stimuler leur autonomie. Notre volonté de prendre soin d'eux s'en verra renforcée. » *Moyenne nationale : 85 ans

sion de la pose de la première pierre, en juin dernier : « Je souhaite que ce lieu devienne un espace partagé entre les enfants, le personnel, les personnes âgées et leurs proches qui intégreront ces logements. » La mixité des résidents et la création de liens intergénérationnels sont bien des éléments essentiels qui ont guidé ce programme d'habitat, l'idée étant de réunir en un même lieu des habitants d'âges différents, des enfants, des jeunes ménages, des seniors. « Le Mail'Âge se présente comme un

Contact : 18 Impasse des Bouvreuils, Tél. 02 51 77 05 52

Le Mail'Âge pour vivre ensemble

Le Mail'Âge est un programme de 39 logements sociaux conduit par la SAMO (bailleur social) qui va trouver sa place juste derrière la mairie. Particularités du projet, une vingtaine de ces logements sera destinée prioritairement aux personnes âgées, et une large place sera faite aux rencontres entre générations. En effet, le Mail'Âge prévoit également l'ouverture, dès la





La résidence-services, un choix intermédiaire

À mi-chemin entre le domicile individuel et la maison de retraite, la résidence-services s'adresse aux personnes autonomes, valides ou semi-valides. À Treillières, un projet d'implantation est actuellement à l'étude : « Constituée d'appartements (du T1 au T3) à louer ou à acheter, la résidence proposera des services collectifs facultatifs : cela va de la restauration aux activités sportives, de détente, ou culturelles », explique Pascal Mairesse, directeur général adjoint de Nexity, co-promoteur du projet avec son partenaire Aegide. « Conçues pour offrir une qualité de vie au cœur des centres villes, les résidences-services ont la particularité de proposer, chaque jour, des animations variées à tous les habitants de la résidence. » Les prix varient en fonction de la formule choisie : confort, équilibre, bien-être.

**Infos sur le site www.domitys.fr,
Tél. 0825 88 00 87**

Ensemble et entre générations

Afin de rompre la solitude, l'isolement, et de partager éventuellement les repas ou les loisirs, des sites d'annonces existent (saisir "colocation seniors" sur

un moteur de recherche internet) et mettent en relation des seniors souhaitant vivre en colocation. Il s'agit d'une formule nouvelle pour cette tranche d'âge, qui peut se révéler également très intéressante financièrement pour des personnes disposant de faibles ressources.

Le logement intergénérationnel est une autre alternative : il consiste en une cohabitation entre des "hébergés" (personnes âgées, seules, isolées) et des personnes "hébergeuses" (étudiants, salariés en mobilité professionnelle) dans le cadre d'un échange "un toit contre un peu de présence", accompagné par l'association Le temps pour Toit.



Elisa Drion,
Adjointe déléguée à la
petite enfance – enfance
jeunesse – action sociale

« Nous avons à cœur d'imaginer et de proposer des offres qui puissent répondre à des besoins différents de ceux de la maison de retraite, des offres qui s'adressent à des personnes autonomes, valides ou semi-valides et adaptées à tous les budgets. Nous sommes par ailleurs très attachés à favoriser le lien social entre les différentes générations, c'est pourquoi nous poursuivons la création de lieux de rencontre conviviaux, à l'instar du square, situé derrière le presbytère, qui rencontre un franc succès. Création de jardins familiaux dès 2015, animation d'un réseau de bénévoles pour les personnes isolées, organisations de sorties culturelles... Nous proposerons des projets nouveaux qui donnent l'occasion aux personnes seules de sortir de chez elles et de se rencontrer. Ces lieux de vie et ces actions de solidarité doivent favoriser le contact, l'entraide et la bienveillance. C'est aussi une façon de combattre l'individualisme de notre société. »

Accompagnement

Réhabilitation de deux logements temporaires

La commune de Treillières dispose à ce jour de trois logements d'urgence dans le centre d'hébergement Trajet. Confrontée régulièrement à des ménages qui se trouvent sans toit du jour au lendemain, la municipalité a choisi d'élargir son offre de logements temporaires en réhabilitant la maison située 2 place de l'église.



Le programme local de l'habitat d'Erdre et Gesvres 2006-2012 prévoyait la création d'un logement d'urgence par commune. L'objectif est atteint puisque le territoire comptabilise à ce jour 13 logements de ce type. Les logements temporaires d'urgence sont des logements meublés attribués, pour des périodes de quelques mois renouvelables, à des personnes qui se retrouvent sans abri suite à des accidents de la vie (séparation, violence familiale, licenciement, surendettement...) ou des sinistres (incendie, dégâts des eaux ...) Dès leur arrivée, elles sont prises en charge par une association départementale (Trajet pour Treillières) qui va les accompagner et assurer un suivi individualisé afin de les aider à retrouver un logement durable et adapté dans le parc locatif social ou privé. Une participation forfaitaire incluant les charges locatives est demandée aux bénéficiaires.

La commune de Treillières qui possède trois logements de ce type allée du frère-Yves (gestion par l'association Trajet) va renforcer son dispositif suite à l'acquisition d'une maison en vente l'an dernier, 2 place de l'église. La mairie, ayant exercé son droit de préemption en mars 2013, a fait l'acquisition de cette bâtisse en fin d'année dernière pour un montant de 180 000 euros.

Le projet vise à créer deux logements : un T2 de 43 m² au rez-de-chaussée et un T2 de 55 m² à l'étage comprenant chacun une entrée, une cuisine, une salle de séjour, une chambre, une salle d'eau et des sanitaires. Les travaux de réhabilitation (toiture, maçonnerie, menuiseries extérieures, isolation, chauffage, peinture) devraient débuter en novembre 2014 pour une ouverture au 1^{er} trimestre 2015.

Appel à la solidarité citoyenne pour l'équipement des deux logements

Le CCAS fera appel aux habitants pour participer à l'équipement ménager (appareils électroménagers, vaisselle, linge de maison...) et au mobilier (lits, tables, chaises...) de ces deux logements. Le petit équipement sera à déposer au CCAS et pour l'enlèvement du mobilier et des appareils ménagers volumineux, il faudra s'adresser à Marie-Isabelle Jondot, chargée de la participation citoyenne en téléphonant au 02 40 94 61 85 pour le transport. La liste complète des besoins d'équipement et les modalités seront détaillées sur le site Internet www.treillieres.fr. Cette opération solidaire se déroulera du 17 au 28 novembre 2014.

Gestion des logements par l'association Trajet

La décision d'attribution de ces logements temporaires sera prise par le CCAS et l'association Trajet. Cette dernière se verra confier la gestion de ces deux appartements via la signature d'une convention. Trajet sera également chargée d'accompagner les bénéficiaires, dès leur entrée, par un travailleur social et d'établir une évaluation sociale visant à trouver un nouveau logement plus adapté et pérenne. Chaque bénéficiaire signera une convention d'hébergement d'une durée initiale de 4 mois, renouvelable deux fois maximum pour 6 mois. L'association apportera également son soutien dans les démarches administratives (ouverture des compteurs, versement d'un dépôt de garantie) et encaissera la redevance d'occupation de 50 euros.

Achat de la maison : 180 000 euros.
Subvention attendue du Conseil général au titre du contrat de territoire départemental 2013-2015 à hauteur de 50 % de l'acquisition et de la réhabilitation.

Renseignements : Isabelle Retière (CCAS) au 02 40 94 52 42 ou Marie-Isabelle Jondot (participation citoyenne) au 02 40 94 61 85

Vers un plan d'actions pour économiser l'énergie

En septembre 2013, la municipalité de Treillières a approuvé le plan d'actions de l'Agenda 21 Territorial. Elle a choisi de s'engager prioritairement en faveur des économies d'énergie en déclinant deux actions concrètes : maîtriser les consommations énergétiques liées à l'éclairage public et limiter la consommation énergétique de ses bâtiments communaux.

A l'heure où le débat national sur la transition énergétique bat son plein, nous nous sentons tous concernés par les enjeux du changement climatique et de la crise énergétique. Il est de notre devoir de citoyen responsable d'agir pour réduire les gaspillages et la consommation des ressources naturelles.

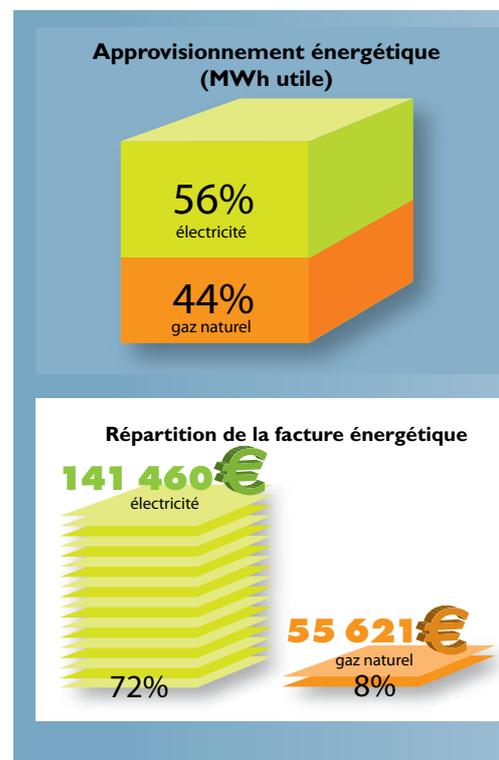
Rénovation de l'éclairage public du centre-ville en 2013

L'engagement de la commune de Treillières en faveur des économies d'énergie, s'est traduit dès 2013 par la mise en place d'un programme de rénovation de l'éclairage public : 73 candélabres à LED, au design élégant, ont été installés dans le cœur de ville. La réduction de consommation d'énergie attendue est de 50%.

Le patrimoine bâti communal composé de 20 bâtiments (environ 16 000 m²), constitue un poste important dans les dépenses de la collectivité. Avec une consommation cumulée de plus de 3 000 MWhEP, la facture globale d'électricité et de gaz s'est élevée à près de 200 000 euros en 2013.

Pour la commune, l'enjeu est clair. La majorité de nos bâtiments communaux fera toujours partie du patrimoine dans plusieurs décennies. Les actions que nous allons mener au-

jourd'hui sur les installations de chauffage, de ventilation, d'éclairage et de production d'eau chaude, généreront donc des économies de façon durable.



Diagnostic énergétique du patrimoine bâti

Ne disposant pas en interne de l'expertise nécessaire, la commune de

Conseils

L'ADEME vous conseille : réduire ses dépenses de chauffage par des écocestes

Le chauffage occupe le poste le plus énergivore d'un foyer. Optimiser son utilisation par quelques écocestes simples est impératif pour réaliser des économies d'énergie. Eviter les temps de chauffage inutiles. En cas d'absence n'excédant pas 48 heures, la température peut être réduite à 8°C et lorsque vous partez en vacances, les radiateurs peuvent être éteints. Ne pas chauffer toutes les pièces du logement de la

même façon. Les pièces de vie (séjour, salon, cuisine) sont à chauffer selon les recommandations de l'Ademe, à 19°C, les chambres d'adultes à 17°C environ. Une arrière-cuisine ou une buanderie n'ont pas besoin d'être chauffées. S'équiper d'un programmeur de chauffage : cet appareil permet de piloter chaque radiateur électrique indépendamment afin de doter chaque pièce d'une température adaptée à son utilisation. Vous pourrez réaliser jusqu'à 15% d'économie sur la facture de chauffage.

Treillières a choisi d'avoir recours à un Conseil en Orientation Énergétique (COE). Il s'agit d'un outil mis en place par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), qui permet aux collectivités de réaliser un

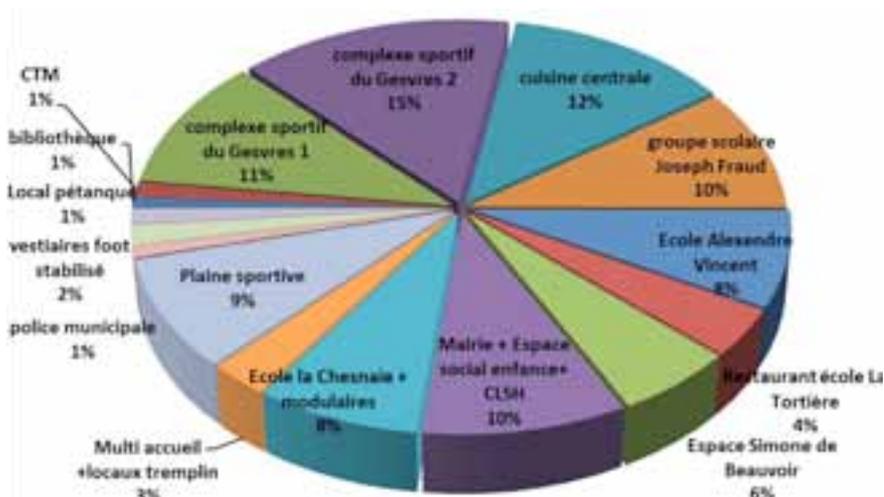
Des économies rapides et efficaces

Des actions simples et peu coûteuses peuvent être rapidement mises en



Philippe Lebastard
Adjoint à l'urbanisme
en charge de l'environnement et
du développement durable

Principaux postes de consommation énergétique de la commune



« Début septembre, AKAJOULE a présenté, au Comité de pilotage, son rapport qui comprend un diagnostic énergétique précis et détaillé de chaque bâtiment (tableau de bord énergie), un état des lieux des installations de chauffage, de ventilation, d'éclairage, et des propositions pour réduire nos dépenses énergétiques. Cette étude, qui a coûté 10 600 € (dont 4 200 € subventionnés par l'ADEME) était indispensable. Elle va nous permettre de prendre les bonnes décisions en fonction de critères techniques, financiers et environnementaux ».

état des lieux énergétique du patrimoine bâti. En mai dernier, le bureau d'études AKAJOULE a été sélectionné pour réaliser cette étude. Début juillet, les 20 bâtiments ont été visités par le technicien AKAJOULE, 2 agents des services municipaux et l'adjoint à l'Urbanisme en charge de l'Environnement et du Développement durable. Chaque bâtiment a été inspecté et une fiche technique, décrivant les caractéristiques de construction et d'utilisation (type d'usage et d'activité, taux et rythmes d'occupation) a été réalisée. Pour compléter l'étude, les factures d'électricité et de gaz des 3 dernières années ont été analysées.

œuvre pour réduire les coûts en énergie.

- l'ajustement des abonnements électriques lorsque le seuil de puissance souscrite n'est pas atteint.
- l'installation de thermostats d'ambiance pour réguler le chauffage
- la pose d'horloges pour les ventilations qui peuvent être coupées dans des locaux inoccupés.
- la mise en service alternée de certains ballons d'eau chaude
- La sensibilisation des usagers des bâtiments publics.

Le coût de ce plan d'actions qui touche tous les bâtiments, est estimé à 5100 euros, et génère dès la première année, une baisse de 5 300 € de notre facture énergétique (-3%) et

une réduction de 4,6 tonnes de nos émissions de CO2 (-2%).

Un programme plus ambitieux d'économies d'énergie est en cours d'élaboration. Des travaux plus conséquents pourront alors être engagés sur les prochaines années afin d'inscrire la collectivité dans une démarche durable de réduction de ses dépenses énergétiques.

L'INFORMATIQUE À PORTÉE DE MAIN !



LOISIRS

« 28 ans d'existence pour ce club qui organise chaque semaine des cours informatiques... L'atelier d'initiation (mardi de 20h30 à 22h30), ouvert aux débutants, propose de faire découvrir l'environnement informatique (Windows), les logiciels de bureautique (word, Excel, OpenOffice), l'Internet, la messagerie, les outils d'exploration, les anti-virus, le classement des photos... L'atelier de perfectionnement (jeudi de 20h30 à 22h30) s'adresse aux personnes qui souhaitent renforcer leurs compétences. Au programme : découvrir les composants matériels d'un ordinateur (disque dur, carte mémoire), le système d'exploitation Windows, la création d'un compte de messagerie, Internet et les

CLUB INFORMATIQUE –
TREILLIÈRES AMICALE LAÏQUE
Contacts : Daniel Mahé au 02 51 77 06 21
Michel Chupau au 02 40 94 50 22
clubinfo.treillieres@free.fr

protections contre les virus, les logiciels espions... approfondir sa maîtrise des logiciels bureautiques, la retouche de photos, le montage vidéo, la création de DVD... comprendre le réseau local (wifi, Bluetooth). L'ambiance est décontractée. *L'objectif est que chacun gagne en autonomie face à son ordinateur*, confie Daniel Mahé, l'un des bénévoles intervenants sur ces ateliers. »

Pratiques : Inscription en cours d'année possible. Cotisation annuelle : 105 euros. Salle équipée de 16 postes, imprimantes, accès Internet, située au 59 rue de la mairie (1^{er} étage escalier extérieur).

PARTIR ENSEMBLE, ARRIVER ENSEMBLE



LOISIRS

« L'association Marche Vive organise le dimanche 23 novembre sa 4^e édition de Marche Audax du Gesvres, 25 kilomètres à pied à travers chemins et routes de campagne au rythme de 6 km/heure. *L'Audax, traduction latine d'audacieux, est une épreuve de régularité et d'endurance, à allure imposée conduite et contrôlée par des capitaines régulant la vitesse du groupe*, explique Evelyne Jouanno, présidente de marche Vive. *La manifestation est ouverte à tous les adultes mais l'expérience nous montre que les participants sont des pratiquants réguliers de la marche à allure soutenue ou des marcheurs bien entraînés.* Le départ est prévu à 8 heures depuis

MARCHEVIVE
Contact : Evelyne Jouanno
au 02 40 94 50 72
www.marchevive.fr

l'espace Simone-de-Beauvoir. Un itinéraire portant les noms des lieux-dits et le minutage sera remis à chaque participant. Il ne s'agit pas d'une compétition. La philosophie de l'Audax c'est de partir ensemble pour arriver ensemble dans un esprit de solidarité. Au fil des 5 heures de marche, deux pauses sont prévues pour le ravitaillement, les participants peuvent donc venir simplement dotés de bonnes chaussures de marche. »

Pratique : Coût 6 euros si préinscription, 7 euros si inscription sur place.

TROC AUX PLANTS D'AUTOMNE



Loisirs

« Jardiniers amateurs ou avertis, venez enrichir votre jardin en échangeant vos plants et végétaux en surnombre contre ceux d'autres participants lors de la bourse aux plantes organisée par l'Amicale des loisirs de Treillières le dimanche 2 novembre de 9h30 à 12h30, espace Simone-de-Beauvoir.

Le principe de cette matinée est basé sur un échange gratuit entre particuliers de plantes, de bulbes, de plants d'arbustes ou de fruitiers, de graines, de boutures. *Pas d'argent en jeu, juste du troc*, souligne Pascal Gilbert, président de l'ALTL, *Les participants doivent apporter leurs plants dans des pots avec une étiquette mentionnant la variété et la couleur.*

AMICALE DES LOISIRS DE TREILLIÈRES
Contact : Pascal Gilbert au
06 06 86 64 13

Cette bourse aux plantes est un temps convivial, conseils et astuces sont échangés et les jardiniers peuvent y découvrir de nouvelles variétés de plantation. Près de 50 participants se déplacent pour faire ce troc de végétaux et, au fil des éditions, le public s'est rejoint avec la présence de nouvelles familles qui pratiquent le jardinage.

Et si vous n'avez rien à échanger, vous pouvez toujours venir vous promener à travers les stands pour poser des questions et glaner quelques conseils avant de vous lancer à votre tour dans le jardinage. »

Une complicité reliée à des fils...

Croc'Lune, c'est l'histoire d'une amitié et d'une complicité avec en toile de fond des marionnettes à fil et des jeux d'ombre qui enchantent les enfants.



Drôle de Noël pour Petit Ours, Philibert tête en l'air; La sirène de l'île Dumet, Les larmes du crocodile... Autant de spectacles, créés par l'association Croc'lune, qui mettent en avant l'imaginaire des enfants. Mais qu'est-ce qui fait tant courir nos trois artistes en herbe ? Car il en faut de l'énergie pour se lancer dans une telle aventure.

Marie-Claude Epié et Laurence Bougro ont fait leurs premiers pas de conteuses bénévoles, en 2005, à la bibliothèque municipale, avec des sélections d'histoires drôles, poétiques, surprenantes. Ces rencontres, riches en émotion, leur donnent des ailes. Et quand Marie-Claude, fascinée depuis longtemps par l'art de la marionnette, découvre les coulisses du castelet de la Compagnie du Bout des Doigts, la magie opère et c'est le déclic !

L'aventure du spectacle vivant, un véritable enchantement

En 2007, l'association Croc'lune est créée et les deux amies sont rejointes par Sandrine Bouju, autrefois bercée dans la Revue de La Cloche. Drôle de Noël pour Petit Ours sera leur premier spectacle inspiré d'un album. L'histoire est réécrite et adaptée, les décors sont réalisés par Daniel Brégeon, frère de Sandrine, les marion-

nettes à fil sont fabriquées à partir de peluches... Ce coup d'essai est réussi, le jeune public est conquis et les trois amies reçoivent les encouragements à poursuivre l'aventure du spectacle vivant. Elles décident alors d'enrichir leur programmation. *Pour construire le 2e spectacle, Philibert tête en l'Air, nous nous sommes inspirées à nouveau d'une histoire existante mais notre style s'installe progressivement, nous introduisons une note magique et le théâtre d'ombre. Les marionnettes sont fabriquées par nos soins avec des peluches. Seul le personnage de Philibert a été sculpté sur bois par un fabricant à Prague. Ce spectacle est mis temporairement entre parenthèses pour des raisons techniques,* explique Marie-Claude Epié.

Un jour, c'est la plongée dans le monde de l'écriture

Avec La sirène de l'île Dumet, un pas de géant sera franchi par les trois apprenties marionnettistes qui se lancent dans leur première écriture d'invention. *Un jour, en lisant des légendes sur cette île dans la Maison du patrimoine de Piriac, l'idée à germer d'interpeller les enfants sur la protection de leur littoral.* Marie-Claude Epié a alors commencé à inventer le personnage de Titouan qui rêve de voguer sur Le grand Norven. Entraîné dans les profondeurs sous-marines par une sirène, il y découvre quantité de déchets !

2013 sera l'année d'une nouvelle création avec Les larmes du crocodile. Marie-Claude Epié lors d'un séjour à Madagascar, descend un fleuve à bord d'un bateau quand elle aperçoit sur la berge des crocodiles et des lémuuriens. Elle s'empare alors de mon calepin et, tous sens en éveil, ébauche une histoire fantastique, celle d'une petite fille malgache Fifaline qui part en quête d'un crocodile aux larmes de diamant, capable de faire tomber la pluie... Avec cette scénographie plus inventive, Croc'Lune invite les enfants à un parcours visuel et auditif étonnant dans un décor coloré et luxuriant. Le dépaysement est assuré. Ce spectacle a été créé dans un but humanitaire, les bénéfices permettant de financer la scolarisation des enfants soutenus par l'association Les Enfants de Tsiro.

Depuis sa création, Croc'Lune a permis à bon nombre d'enfants de Treillières et d'ailleurs de s'immerger dans le monde des marionnettes. Quant à l'équipe, portée par son enthousiasme, elle s'est forgé son public et la complémentarité entre les trois complices est le secret de leur longévité. Sur scène, Laurence conteuse et marionnettiste, jongle avec le son et la lumière. Sandrine, habituée aux planches du théâtre, reste sereine en toutes circonstances. Quant à Marie-Claude, si elle aime à inventer les récits, elle réalise son rêve : manipuler les fils de ses marionnettes.

Contacts : Marie-Claude Epié au 06 64 12 55 56 - Sandrine Bouju au 02 51 77 02 76
Courriel : croc.lune@club-internet.fr - Site Internet : <http://croclune.kelio.org>

Treillières Autrement

LE GROUPE DE LA MAJORITÉ

Une gestion communale responsable dans un contexte national incertain

Nous étions nombreux les élus de la majorité à assister le 10 septembre dernier à la conférence débat de Vincent AUBELLE, Professeur spécialiste des intercommunalités et communes

Le thème de cette soirée était « les nouveaux enjeux du mandat – maîtriser les évolutions territoriales ». Parce que ce sujet s'impose à tous, nous avons décidé dans cette tribune de vous faire partager les éléments essentiels :

La situation vous la connaissez : La dette de l'Etat est de 2000 milliards d'euros soit 100 % de la totalité de la richesse du pays. Le mot d'ordre est de rétablir l'équilibre des comptes publics. Mais comment ? par une réduction du train de vie de l'état qui a lui seul représente 80 % de l'endettement public mais pas seulement : les collectivités doivent aussi dépenser moins et mieux. Elles devront, à l'horizon 2017, faire 10 milliards d'économies en plus des 6 milliards déjà demandés.

Concrètement, les dotations de l'état aux collectivités diminueront d'environ 10 % par an. Ainsi, pour la seule période 2014-2017, notre commune verra ses ressources diminuées de plus de 400 000 €.

A écouter le gouvernement, cela ne devrait malheureusement pas s'arrêter là. Il nous faut d'ores et déjà nous préparer à des nouvelles annonces de mesures d'économies ! Des choix s'imposeront : hiérarchiser les dépenses, penser mutualisation des équipements et des services pour garantir les besoins de la population.

Vous l'aurez compris : les budgets intercommunaux et communaux pour les prochaines années vont être extrêmement contraints.

Cependant, pour nous, pas question d'augmenter les taux d'imposition communaux. Contrairement à ce que le groupe d'opposition veut laisser entendre, tous nos engagements de campagne sont d'ores et déjà chiffrés et planifiés, avec des taux d'imposition fixes et la prise en compte des diminutions des dotations de l'état.

www.treillieresautrement.com

Nous contacter : treillieresautrement@orange.fr

Vivre à Treillières

LE GROUPE DE L'OPPOSITION

La gestion communale : 6 mois de flottements

Lors de la campagne électorale de mars dernier, la majorité d'Alain Royer, très sûre d'elle après 18 mois de gestion et dédaigneuse envers les réalisations de l'équipe précédente nous a promis un projet communal de 24 pages et très ambitieux.

Aujourd'hui, que vous dire sur ces projets d'avenir ? Aucun projet ne semble se concrétiser.

L'aménagement des terrains devant la mairie avait été annoncé comme « imminent » après la présentation l'hiver dernier d'un projet -soit disant- payé par l'association politique du maire. Cette opération est apparemment au point mort. En effet, en mai dernier, nous avons appris qu'une étude sur l'avenir des équipements sportifs était lancée, juste après qu'une autre sur le futur des équipements scolaires ait été décidée...

L'aménagement de la place du Champ de Foire était un projet phare important pour la dynamique des commerces et des services dans le bourg. Où en est l'avancement de ce dossier ? Combien de temps devront attendre les entreprises de services qui comptaient dessus pour se développer ? Notre projet d'implantation de 3 commerces avec plus de 600 m² de bureaux pour des professionnels de santé et des entrepreneurs, lui, était prêt en octobre... 2012 !

L'intercommunalité : on cherche des idées !

Après un dynamisme fulgurant sur les premières décisions (augmentation de leurs propres rémunérations !) et 6 mois après les élections, il n'y a toujours pas de projet de mandat. Ce dernier commencerait juste à être en cours d'élaboration avec le concours du conseil de développement. Sauf qu'aujourd'hui, personne ne sait où le nouveau président veut aller. Aucune commission de travail impliquant les élus ne s'est mise en place pour partager et contrôler l'utilisation de plus de 60 millions d'euros du budget 2014.

Enfin, que sont devenues les promesses de notre maire et de son équipe ? Etaient-ils prêts ? Ne serait-ce pas la véritable raison du désaccord interne et officiel entre les élus majoritaires ?

Ces questions ne VOUS paraissent-elles pas aujourd'hui légitimes ?

Les conseillers municipaux du groupe « Vivre à Treillières » : Emmanuel Renoux, Soumaya Bahiraei, Alain Blanchard, Martine Morel, Jean-Pierre Tual, Joëlle Chesnais.

Le conseiller communautaire du groupe « Vivre à Treillières » : Emmanuel Renoux

www.vivreatreillieres.com

vat@vivreatreillieres.com

twitter : @Info_VAT

Prochain conseil municipal, le lundi 17 novembre 2014

Séance du lundi 7 juillet

Droit à la formation des élus

Les conseillers municipaux bénéficient d'un droit à la formation (loi du 3 février 1992) leur permettant de faire face à la complexité de la gestion et d'assumer la responsabilité électorale. La durée du congé de formation auquel ont droit les élus locaux ayant la qualité de salarié est fixée à 18 jours par élu pour la durée du mandat. Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité de 28 voix les orientations suivantes en matière de formation : fondamentaux de l'action publique locale, formations en lien avec les délégations et/ou l'appartenance aux différentes commissions, formations favorisant l'efficacité personnelle (prise de parole, bureautique, gestion des conflits).

Représentants du personnel

Dans le cadre des prochaines élections des représentants du personnel qui auront lieu le 4 décembre 2014, le conseil municipal a émis un avis favorable à l'unanimité de 28 voix sur le nombre de représentants titulaires (4) et suppléants (4) au Comité technique et au Comité d'Hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Les élus ont également acté le maintien de la parité numérique entre représentants du personnel et représentants de la collectivité.

Placette rue Etienne Sébert

La placette (704 m²) qui dessert le lotissement des Prés située face à l'intersection rue Etienne-Sébert et rue Nicolas Boileau a été classée à l'unanimité de 28 voix dans le domaine public.

Réseau d'assainissement – avenants

Suite aux modifications apportées dans le programme 2010-2015 des travaux d'extension du réseau d'assainissement des eaux usées (report de travaux sur Garambeau en 2015, renforcement des travaux sur le sud de la commune), les élus ont validé à l'unanimité de 28 voix l'avenant n° 5 du lot « Canalisations et ouvrages annexes » d'un montant de 361 351.50 € TTC et l'avenant



n°1 du lot n°2 « Contrôle de Qualité » d'un montant de 6 510.84 € TTC. Suite à ces avenants, le marché global de ce programme pluri-annuel s'élève à 4 107 952,46 euros TTC.

Travaux de réfection de voirie - programme 2014

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité de 28 voix l'attribution du marché Réfection de voirie-Programme 2014 à l'entreprise Landais pour un montant de 388 782.12 € TTC.

Commission intercommunale d'aménagement foncier

Aimé Ollivier, Damien Clouet et Valérie Robert ont été désignés, chacun par 22 voix pour et 6 abstentions, pour siéger à la commission d'aménagement foncier.

Signature du projet éducatif de territoire

Dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, la commune de Treillières a décidé de mettre en place un Projet éducatif de territoire (PEDT). Celui-ci s'inscrit dans la première orientation du PEG (Projet éducatif global) : mettre en cohérence les différents temps de vie des jeunes en respectant les rythmes chrono biologiques dans la perspective d'aménagement global du temps de la semaine. Ce PEDT est cosigné par l'Education nationale, la CAF, la direction départementale de la cohésion sociale et la ville. Sa validation par les instances institutionnelles permet notamment au gestionnaire d'appliquer un taux d'encadrement allégé sur l'accueil périscolaire.

Ce projet éducatif de territoire a été adopté par 22 voix pour et 6 voix contre.

Convention de partenariat avec cinq associations

Les élus ont approuvé à l'unanimité de 28 voix, les cinq conventions de partenariat avec les associations qui proposent des ateliers péri-éducatifs dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dans les écoles de la commune. Il s'agit du Handball club, Cap'Judo Espoir, Sympho-foot, Tekniski-Ka Savate Club et l'Echiquier de l'Erdre.

Subventions sur projet et exceptionnelles 2014

Le conseil a décidé, à l'unanimité de 28 voix, l'attribution d'un montant global de 1533,54 euros de subventions aux associations suivantes :

- 382,83 € aux Promoteurs de la Musique Electronique correspondant à une prestation de service « accueil et sécurité du public » dans le cadre de la soirée techno organisée en décembre 2013.
- 1.000,00 € à INSTANTA-NES pour l'édition d'un livre sur l'adoption dont les bénéfices de la vente seront redistribués à l'association Action Enfance Cambodge qui gère 8 orphelinats.
- 150,71 € à l'Association Sportive du Collège Le Haut-Gesvres pour un déplacement au championnat de France UNSS de cross à AUTUN (6 joueurs engagés).

Fonds régional d'études stratégiques

L'assemblée municipale a décidé, à l'unanimité de 28 voix, de solliciter une subvention auprès du Conseil régional pour la réalisation de l'étude de programmation des équipements sportifs. La Région vient en effet de créer le Fonds régional d'études stratégiques (FRES) qui a pour ambition d'alimenter la réflexion stratégique du développement des territoires, en finançant des études – diagnostics.

Le parchemin d'RMS, une nouvelle aventure culinaire

Restaurant-bar au cœur du parc d'activités de Ragon

Derrière ce nom atypique se cache une nouvelle adresse gourmande où il fait bon s'attabler le midi à deux pas de son travail.

Venez découvrir cette cuisine inventive qui jongle avec les produits de saison et les parfums d'épices. Rencontre avec Nicolas Laurey et Johan Bucher, les jeunes patrons du Parchemin d'RMS.



Comment se retrouve-t-on à ouvrir un restaurant au cœur du parc d'activités de Ragon ? L'aventure est singulière et résulte d'un concours de circonstances qui ne s'invente pas. Les deux jeunes « apprentis patrons » comme ils aiment à se qualifier, copains de collège, ont fait leur apprentissage en restauration dans les tavernes de Maître Kanter. Johan a choisi de se spécialiser dans le service et l'accueil de la clientèle, tandis que Nicolas a opté pour le métier de barman et la fabrication de cocktails. Pendant 15 ans, les jeunes hommes travaillent dans le centre-ville nantais et vivent différentes expériences professionnelles toujours dans de grands établissements (bars-restaurants). Malgré tout la lassitude s'installe. « On sentait qu'on avait fait le tour de nos métiers respectifs, on avait envie de changement, expliquent Johan et Nicolas. Puis un jour, alors qu'on jouait avec nos enfants, on découvre cette bâtisse inoccupée qui présentait le potentiel d'un futur restaurant. C'était en février 2013. L'idée a mûri rapidement et on a décidé de faire une étude de marché en poussant les 90 portes des entreprises du parc d'activités de Ragon pour connaître le nombre de salariés qui se restauraient sur place chaque midi. » Les résultats sont éloquentes : 1350 clients potentiels. Avec un prévisionnel de 5% d'entre eux soient 60 convives par jour, les futurs restaurateurs se disent que le projet s'impose comme une évidence.

Erdre et Gesvres, une porte d'entrée pour les créateurs d'entreprise

Commence alors l'aventure de la création d'entreprise. Contact est pris avec le service développement économique de la CCEG pour rechercher des conseils et des aides à l'installation. Bingo ! l'accueil est excellent et les deux restaurateurs décrochent leurs premières aides financières qui donnent du crédit à leur projet. Ce portage leur ouvre les portes pour monter le dossier financier qui sera bouclé en octobre 2013. Tout s'accélère alors très vite. Les esquisses des aménagements du local sont repris par une amie architecte d'intérieur, les artisans sont sélectionnés pour leur professionnalisme et nos deux entrepreneurs s'improvisent ouvriers du bâtiment et suivent le chantier pendant cinq mois. Ils commencent par démolir eux-mêmes. Laine de verre, fils électriques en cuivre, plastiques, PVC, gravats... 80% de ces matériaux ont été triés soigneusement avant d'être envoyés au recyclage. On a juste

conservé les murs et ensuite les entreprises ont pris le relais pour réaliser tous les travaux d'aménagement intérieur, sauf le carrelage que nous avons posé. Le travail est intense mais le plaisir d'ouvrir son propre restaurant est immense.

Le parchemin d'RMS déroule ses recettes culinaires depuis mars 2014

Après cinq mois de travaux, le parchemin d'RMS accueille ses premiers convives le 10 mars 2014 dans une salle flambant neuve et lumineuse équipée pour 60 couverts. Les chemins de table gris donnent le ton et révèlent l'ambiance tranquille de ce lieu. Johan était très attaché à ces accessoires de décoration qui, pour l'anecdote, ont servi d'élément déclencheur dans le choix du nom du restaurant. Les trois lettres correspondent aux initiales des prénoms des enfants... Un joli clin d'œil en écho à l'origine de l'aventure !

Côté cuisine, nous avons embauché une jeune chef, Mélanie, qui avait envie de s'éclater dans son activité. Sensible à la présentation des assiettes, au goût et aux saveurs épicées, elle concocte une cuisine traditionnelle et inventive avec des produits frais et de saison. Ici pas de carte à proposer mais des plats qui changent chaque jour. Nous proposons à l'ardoise au choix deux entrées, deux plats et deux desserts. Ne jamais retrouver le même plat au fil de la semaine, voilà le fil rouge de cette adresse conviviale. Avec Johan au service, Nicolas à l'accueil et au bar, et Mélanie à la cuisine, l'équipe est au complet. Après six mois de fonctionnement, le trio conserve le sourire et entend assise son image pour satisfaire sa clientèle qui vient en majorité du parc de Ragon bien qu'ils captent les commerciaux, les livreurs, les salariés et artisans qui travaillent sur les communes voisines, toujours en recherche de nouvelles adresses pour se restaurer.

Le parchemin d'RMS, restaurant et bar ouverts du lundi au vendredi.

6 rue Louis-Pasteur – Parc d'activités de Ragon à Treillières
 Restaurant ouvert de 12h00 à 14h30 - Bar ouvert de 9h00 à 20h00
 Extra sur réservation, le soir et le week-end (fête familiale, réceptions comité d'entreprise...)
 Téléphone : 02 40 29 82 97



PRIX DES LECTEURS EN ERDRE

Octobre 2014 à mai 2015

Le Prix des lecteurs en Erdre est un prix littéraire pour les adultes. Il offre la possibilité aux lecteurs, petits et grands dévoreurs, de se lancer dans l'inconnu, sous la houlette des bibliothèques participantes du territoire d'Erdre et

Gesvres. L'occasion de découvrir six romans, de styles, de cultures, d'univers différents qui déclencheront des sourires, des pincements au cœur, de la compassion, de la colère bref des émotions. Alors lancez-vous dans la lecture, découvrez la destinée de Monsieur Ho, vivez la passion de Bérénice, prenez de la hauteur grâce à Lucia... bref évadez-vous !

« Aimer lire, c'est faire un échange des heures d'ennui contre des heures délicieuses. »

Montesquieu, *Pensées diverses*

Les livres de la sélection seront prioritairement mis à disposition des participants dans la bibliothèque municipale de Treillières. Après lecture, vous pourrez classer les romans par ordre de préférence de 1 à 6 sur les bulletins de vote prévus à cet effet. La date limite de vote est fixée au 10 mai 2015 au plus tard. Des animations seront proposées en lien avec la sélection pendant la durée du Prix : soirées échanges, rencontres d'auteurs... La soirée de clôture du Prix des Lecteurs en Erdre aura lieu le jeudi 21 mai à 19h30 à Casson. Bonne lecture à tous !

Renseignements et inscriptions bibliothèque municipale au 02 40 94 61 76 - www.livrelecture.cceg.net

SOIRÉE LECTURE

Du coq à l'âne

Envie d'un moment de détente culturelle avant de prendre votre dîner, les soirées lecture de la bibliothèque sont faites pour vous ! Ce **vendredi 10 octobre à 19 heures**, vous allez assister à une séance de lectures d'extraits d'ouvrages surprenants (romans, documents, poèmes...) sur les animaux et leurs relations avec l'homme. Du coq à l'âne vous sera présenté par deux bénévoles de la bibliothèque et l'association Grain de pollen.

Réservation souhaitée à la bibliothèque au 02 40 94 61 76



MAIRIE DE TREILLIÈRES

57, rue de la mairie, 44119 Treillières cedex
Téléphone : 02 40 94 64 16
Horaires : Lundi au vendredi 9 à 12 h 30 • 14 à 17h30 (mairie fermée le jeudi après-midi).
Permanence état civil et formalités : Samedi de 9 à 12 heures.

DÉCHÈTERIE DE GRANDCHAMP-DES-FONTAINES

Horaires d'hiver (à partir du lundi 27 octobre 2014)
Lundi, mercredi, vendredi : 9 à 12 h et 14 à 17 h
Mardi et jeudi : 14 à 17h
Samedi : 9 à 17 h
Tél. 02 51 12 10 42
Accès sur présentation d'une carte d'accès nominative que vous pouvez obtenir à la mairie de Treillières muni d'un justificatif de domicile.

PERMANENCES - SERVICES GRATUITS

Conciliateur de justice
Les permanences de François Logodin, ont lieu tous les mardis de 14h30 à 17h30 à la mairie de la Chapelle-sur-Erdre avec ou sans rendez-vous. Courriel : francois.logodin@laposte.net

CABINETS D'INFIRMIERS

Sylvie Brière et Isabelle Désormaux, 2 rue Nicolas Boileau
Tél. 02 40 77 81 96

Marie Anne Viaud, Karine Gicquel, Brigitte Boussard, Pascale Nogué
13 rue du Bois Guitton
Tél. 02 40 94 53 77

SERVICES DE GARDE

Médecins : le 15
Pharmacies de garde, appelez le 32 37

ELUS D'ASTREINTE LE WEEK-END ET JOURS FÉRIES

Un adjoint au maire est d'astreinte pour répondre aux besoins de la population treilliérienne. Pour être mis en relation, contactez la gendarmerie de la Chapelle-sur-Erdre. Tél. 02 40 72 07 01

CCAS de Treillières
Tél. 02 40 94 52 42

DIVERS

LE MARCHÉ chaque jeudi de 8h30 à 13 heures, place de la Liberté - Treillières

SERVICE EMPLOI

d'Erdre & Gesvres
25 rue du Général de Gaulle
44 119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 51 12 10 94

TAXIS - 7J/7 ET 24 H/24

Taxis de l'Erdre
Tél. 06 60 87 00 66
Taxi Gilbert
Tél. 06 14 70 62 33

POLICE MUNICIPALE

Tél. 02 40 26 83 89

GENDARMERIE

de La Chapelle-sur-Erdre
Tél. 02 40 72 07 01

LE SERVICE PUBLIC

en détail sur : www.treillieres.fr

Ma Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture au public
Mardi : 16h00 à 18h00
Mercredi : 10h00 à 12 h00 – 14h00 à 18h00
Jeudi : 10h00 à 12h00
Vendredi : 16h00 à 19h00
Samedi : 10h00 à 12h30 - 14h00 à 16h30
Dimanche : 10h30 à 12h00

12 place de la Liberté - 44119 Treillières
Tél. 02 40 94 61 76
www.livrelecture-cceg.net

OCTOBRE

Lundi 6 – 14h00

Réunion prévention et sécurité à domicile organisée par le CCAS en direction des seniors - Espace Simone-de-Beauvoir



Mardi 7 - 20h30

Réunion d'information et inscriptions au club informatique (TAL) - Salle Kyniska

Mercredi 8 - 19h30

Assemblée Générale de Treillières Gymnastique rythmique Espace Simone-de-Beauvoir

Jeudi 9 - 20h00

Conférence : parler pour que les enfants écoutent et écouter pour que les enfants parlent - salle des Cèdres – Grandchamp-des-Fontaines

Vendredi 10 - 19h00

Soirée lecture : Du coq à l'âne lectures d'extraits surprenants de romans, poèmes... bibliothèque municipale

Dimanche 12 - 9h à 18h

Fête annuelle de l'Amicale des Retraités Espace Simone-de-Beauvoir

Lundi 13 - 15h15 à 16h15

Permanence de Michel Ménard Député de la circonscription Sur RDV au 02 40 68 70 04 mairie de Treillières

Mercredi 15 - 15h30

Mercredi des histoires (4-12 ans) Spécial Tout-petit festival Bibliothèque municipale

15 au 21 octobre

Tout-petit festival communes d'Erdre et Gesvres



Vendredi 24 ou 31 - 14h à 16h

CAUE 44 : conseil architectural permanence de Philippe Martial, prendre RDV à la direction de l'aménagement, l'urbanisme et les services techniques au 02 40 94 52 16 bureau du RDC de la mairie

Vendredi 24 - 15h00 à 19h00

Permanence du psychologue de l'Ecole des parents Sur RDV auprès de Viviane Robin au 02 40 16 72 33

Samedi 25 - 14h à 18h

Portes ouvertes du stade de La Ringuais Exposition sur les 50 ans de la Sympho-Foot, Matches amicaux, Rue de la Ringuais



NOVEMBRE

Dimanche 2 – 9h30 à 12h30

Bourse aux plantes de l'Amicale des loisirs de Treillières Espace Simone-de-Beauvoir

Mercredi 5 - 10h00

Bébés-lecteurs (0-4 ans) Petites histoires pour frissonner Bibliothèque municipale

Mercredi 5 - 20h00

Assemblée Générale de Treillières Musique - Espace S.-de-Beauvoir

Vendredi 7 - 19h00

Soirée Bienvenue aux nouveaux habitants organisée par la mairie et Treillières Accueil Espace Simone-de-Beauvoir

Vendredi 7 - Samedi 8 - Dimanche 9

Portes ouvertes maisons passives (11^e édition) Visiter la maison de l'architecte John Debaize, 9 venelle du Serpentin à Vireloup sur RDV : info@tecktolab

Dimanche 9 - 16h

La fontaine au Gallo et Les Rimiaux de Guéméné par la Cie Le Failli Gueurzillon Chorale Chantons au fil du temps dans le cadre des Celtomania Réservations : 06 60 75 75 33 Espace S.-de-Beauvoir

Mardi 11

Commémoration du 11-Novembre 1918 dépôt de gerbes suivi d'un verre de l'amitié

Vendredi 14 - 20h00

Spectacle humoristique Joseph Cognasse organisé par l'Amicale des Chasseurs Espace Simone-de-Beauvoir

Dimanche 16 - 9h00 à 17h00

Vide ta chambre p'tit loup organisé par Treillières Amicale laïque Salle olympie, Espace Simone-de-Beauvoir

Dimanche 16 - 13h00

Autour du lac de Vioreau avec le Groupe randonnée nature, RDV Pl. du Champ-de-Foire

Dimanche 16 - 15h00

De tant d'horreur, mon cœur devint immense présentée par la Cie Le saut de l'Ange. Org. AFMD44 Espace Simone-de-Beauvoir

Lundi 17 novembre - 19h

Conseil municipal salle du conseil

Mercredi 19 - 15h30

Mercredi des histoires (4-12 ans) Voilà les sorcières Bibliothèque municipale

Jeudi 20 - Vendredi 21- Dimanche 22

Forum des métiers organisé par Erdre et Gesvres Entreprise Salle Olympie et Athéna

Samedi 22 - 10h00

Portes ouvertes du Relais présentation officielle de la Charte assistantes maternelles et parents Salle d'animation dans les modulaires La Chesnaie

Dimanche 23 – 8h00 à 13h00

Marche Audax du Gesvres (25km) organisé par Marche Vive départ : espace Simone-de-Beauvoir

* collecte décalée en raison d'un jour férié

Collecte des déchets ménagers	Collecte des sacs jaunes
Jeudi 9 octobre	Jeudi 9 octobre
Jeudi 16 octobre	
Jeudi 23 octobre	Jeudi 23 octobre
Jeudi 30 octobre	
Jeudi 6 novembre	Jeudi 6 novembre
vendredi* 14 novembre	
Jeudi 20 novembre	Jeudi 20 novembre
Jeudi 27 novembre	

Retirez vos sacs jaunes à l'accueil de la mairie.
Plus d'infos : www.trivolution.fr